



Lac-Etchemin

Demande de dérogation mineure

Avis public de consultation

Est par le présent donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin le mardi 5 février 2019 à 19 h 30, à l'Édifice municipal, 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2019-111:

Nature et effets : Cette demande a pour effet de permettre l'implantation d'une résidence de 2 logements de type duplex avec une somme des marges latérales de 5,59 mètres, lorsque la norme prévoit 6,0 mètres dans ce secteur, à l'article 6.2.1 du règlement de zonage 62-2006. Notez que la marge de recul latérale est respectée de chaque côté, soit 2,80 mètres lorsque la norme est de 2,0 mètres.

Identification du site concerné : les futurs 311A et 311B, rue Lafontaine, lot 4 834 952, zone 03-H, à Lac-Etchemin.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Lac-Etchemin, 7^e jour de janvier 2019.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie de cet avis dans le hall de l'Édifice municipal le 7 janvier 2019 et en le faisant publier sur son site internet en date du 7 janvier 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7^e jour de janvier 2019.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P., OMA